

Communiqué de presse

Le 4 février 2022

ATELIER DE L'INNOVATION 2021 10 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES UNE ENVELOPPE DE 250 000 EUROS



Devant la qualité des projets présentés, la Communauté Pays Basque a fait passer son enveloppe d'aide directe aux entreprises innovantes de 150 000 à 250 000 euros. 10 entreprises sont ainsi accompagnées par son dispositif l'Atelier de l'innovation, dans les domaines du numérique, de la construction durable, de l'aéronautique, de l'artisanat de production et des medtech, domaines historiquement soutenus par la Communauté Pays Basque.

L'Atelier de l'Innovation accompagne des entreprises de moins de 20 salariés proposant un projet innovant et durable. Cette année, à l'issue de la phase de candidature, 56 projets ont été analysés -42 en 2020- et 10 ont conquis le jury d'élus et le comité technique composé des équipes de la Technopole Pays Basque, d'ESTIA Entreprendre et de la Banque Publique d'investissement.

Dans le domaine du numérique

La société ESCAPE, société de sécurité informatique basée à Biarritz, pour sa solution de sécurisation des API lors de leur phase de développement. L'API est une solution informatique qui permet à des applications de communiquer entre elles et d'échanger des services ou des données. La sécurisation de ces API est essentielle dans le cadre de la transformation numérique des entreprises, évitant ainsi le piratage de données personnelles notamment.

Bienfaits : sécurité informatique, transition numérique

Vidéo : <https://youtu.be/oldeaZoo-II>

La société AIA SPORTS, basée à Anglet pour son logiciel vidéo d'aide à la décision dans le domaine du rugby : indices de performances, analyse d'actions, études des stratégies de jeu des adversaires etc. Cette solution s'adresse aux clubs professionnels et bientôt amateurs, et pourra être déclinée pour d'autres sports collectifs.

Bienfaits : montée en compétences des clubs sportifs

Vidéo : <https://youtu.be/AyGSMSMFRnc>

La société VRACOOOP basée à Créaluz à Saint-Jean-de-Luz pour son application MAYAM dédiée au développement du vrac dans les grandes et moyennes surfaces : informations nutritionnelles, numéro de lot, délais de consommation ou encore origine ainsi que des idées recettes et les temps de cuisson. Les QR codes MAYAM sont apposés sur des contenants réutilisables apportés par les consommateurs ou mis à disposition par les enseignes.

Bienfaits : réduction des déchets, meilleure traçabilité, démocratisation de la consommation responsable

Vidéo : https://youtu.be/_TPizC9OrKQ

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr

La société OPTERA basée à Bidart pour son projet de plateforme énergétique intelligente : collecte des données énergétiques des bâtiments/équipements, détection des gisements d'économie d'énergie, connexion aux équipements pour piloter leur consommation.

Bienfaits : réduction de la facture énergétique et de l'empreinte environnementale des entreprises et collectivités

Vidéo : <https://youtu.be/4HL5Jt-bbeU>

La société DISNOSC, studio d'animation basé à Biarritz pour un outil de gestion de production de films d'animation permettant un suivi en temps réel du travail de chaque artiste, même à distance, en réduisant considérablement l'impact environnemental de la production.

Bienfaits : gain de temps, amélioration des conditions de travail, réduction de l'empreinte carbone

Vidéo : <https://youtu.be/hEW4DikbDsI>

Dans le domaine de la construction durable

La société PURENAT basée au Générateur d'activités Arkinova pour son projet de fil dépolluant, à intégrer dans de nouveaux modèles de purificateurs d'air, dont l'efficacité a été démontrée sur les polluants chimiques et les virus présents dans l'air. Les marchés visés sont les fabricants d'objets de décoration ou d'ameublement et les exploitants de bâtiments (crèches, écoles, EHPAD, établissements de soin) : vêtements professionnels, ou filtres dans différents équipements.

Bienfaits : amélioration de la qualité de l'air et de la santé publique

Vidéo : <https://youtu.be/sAkRazaK4CM>

Dans le domaine de l'aéronautique

La société ADAXIS basée à Technocité, Bayonne et née de la rencontre des équipes d'Addimadour et de celles de l'Institut de recherche suédois (Rise) pour son logiciel utilisable par toutes les industries permettant d'utiliser les robots industriels comme des imprimantes 3D à des fins de fabrication plus rapide, au plus près du lieu de conception. À noter que la start-up a levé 1 million d'euros en ce mois de janvier 2022 et devrait passer de 6 à 10 employés cette année.

Bienfaits : gain de temps, relocalisation de la production

Vidéo : <https://youtu.be/rvzDfqJWexk>

Dans le domaine de l'artisanat d production :

La société ESKUTIK basée à Ixassou. L'atelier est accompagné pour son projet de pelote waterproof (revêtement étanche en résine éco-sourcée) procurant les mêmes sensations que la pelote traditionnelle en cuir et également pour sa chistera d'apprentissage. L'objectif est de proposer un gant à moindre coût (coût classique : 300 euros/pièce) en remplaçant l'osier et l'ossature en châtaigner par du plaquage en bois européen.

Bienfaits : meilleur accès à la pratique sportive pour les jeunes générations

Vidéo : <https://youtu.be/-l6xMyAtjik>

La société PIERRE OCENAC basée à Bassussarry pour son projet de putter (club de golf pour frapper la balle sur de courtes distances) sur-mesure et connecté. Celui-ci permet d'anticiper la trajectoire de la balle et ne génère pas de vibration. Il est également équipé d'un système embarqué permettant d'analyser la gestuelle du joueur et de lui proposer un programme d'entraînement personnalisé.

Bienfaits : fabrication artisanale locale

Vidéo : <https://youtu.be/TzQKzs1ZyaU>

Dans le domaine des Medtech :

La société PRISM PROTOCOL basée à Bidart pour son projet de mini-laboratoire d'analyses médicales portable, qui fournit des résultats certifiés immédiats au patient (prévention d'accidents cardiaques, suivi de grossesse pour la toxoplasmose, etc.). Des développements prometteurs sont en cours pour le Covid-19.

Bienfaits : amélioration de la santé publique

Vidéo : <https://youtu.be/-n0F18LJpEg>

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr